

MARS 2024

16 mars 2024 : parution du décret “relatif à l’accompagnement pédagogique des élèves et au redoublement”

Le retour du REDOUBLEMENT dans le discours politique

Fin 2023, parmi toutes ses annonces, Gabriel Attal a choisi de communiquer largement sur ce qu’il appelle la “question taboue” du redoublement, “pour donner le dernier mot aux professeurs”. Idée sous-jacente : faire redoubler plus d’élèves est la solution à la grande difficulté scolaire... Sommes nous sots de ne pas y avoir pensé avant !

Le retour du DERNIER MOT AUX PROFESSEUR-ES : que disent les textes ?

- **Qui décide** d’un redoublement ?
 - Dans le 1er degré : le conseil des maîtres (sauf cas spéciaux nécessitant avis de l’IEN : en maternelle et élèves en situation de handicap)
 - Dans le 2nd degré : le·la chef·fe d’établissement après que le conseil de classe s’est prononcé
- **Les familles n’ont-elles vraiment plus leur mot à dire ? Non !** Les procédures d’appel continuent à exister, comme avant !
- Les textes mentionnent les dispositifs d’accompagnement pédagogique à mettre en œuvre pour pallier les difficultés d’apprentissage : dispositifs sur temps scolaire, dont le PPRE, dispositifs hors la classe aussi. Les progrès réalisés grâce à ces dispositifs doivent être pris en compte pour prendre la décision de redoublement ou non. En cas de redoublement, un dispositif d’accompagnement pédagogique doit être prévu, cela peut être un PPRE.

Qu’en pense le Sgen-CFDT ?

- Il n’y a pas de solution simpliste à l’échec scolaire, les études montrent que le plus souvent un redoublement a peu ou pas d’effet
- Pour limiter l’échec il faut des conditions d’enseignement correctes dès la maternelle, des enseignant·es formé·es, des AESH à hauteur des besoins notifiés
- Des programmes moins lourds, un cadre laissant plus de liberté et la possibilité d’engager les élèves dans des projets, la reconnaissance de toutes les formes de réussite et non une école triant dès le plus jeune âge dans le but d’amener aux études supérieures : voilà ce qui permettrait de limiter l’échec.



UN PROJET QUE NOUS REJETONS DANS SA GLOBALITÉ

Le Sgen-CFDT rejette une organisation qui confortera un système éducatif à plusieurs vitesses. Le “Choc des savoirs” heurte profondément les valeurs de l’ensemble des adultes des communautés éducatives. Nous demandons au gouvernement de plutôt s’attaquer aux raisons multiples de la ségrégation scolaire.